



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3311

Conseil d'administration de l'association Comité des fêtes - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. LE MAIRE

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3311 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION COMITE DES FETES
- DESIGNATION D'UN REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
(SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES
ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Monsieur Georges KEPENEKIAN a été élu Maire de Lyon par le Conseil municipal lors de sa séance du 17 juillet 2017. Ce même jour, le Conseil a procédé à l'élection de 21 Adjoints au Maire.

Par arrêté n° 2017/26834 pris en date du 20 juillet 2017, Monsieur le Maire de Lyon a accordé des délégations aux Adjoints et à des Conseillers municipaux.

La Ville de Lyon est membre de diverses associations, parmi lesquelles l'association Comité des fêtes.

- Contexte :

Le Comité des fêtes de la Ville de Lyon est une association créée le 8 avril 1933.

Elle a pour but de centraliser toutes les activités propres à concourir directement à la notoriété de la Ville de Lyon en organisant des manifestations. Elle concourt ainsi à l'attrait touristique de la ville de Lyon.

- Modalités de représentation :

L'association est administrée par un Conseil d'administration composé de membres actifs parmi lesquels des représentants des forces vives de la Ville, collectivités locales, corps constitués, grandes écoles, universités, etc.

A ce titre, la Ville de Lyon dispose d'un siège au sein du Conseil d'administration.

Par délibération n° 2014/221 en date du 16 juin 2014, le Conseil municipal a désigné M. Georges KEPENEKIAN en tant que représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de l'association Comité des fêtes.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir au remplacement de Monsieur Georges KEPENEKIAN.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association pris en date du 13 mars 1990 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2014/221 en date du 16 juin 2014 ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

M. Yann CUCHERAT est désigné en remplacement de M. Georges KEPENEKIAN en tant que représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de l'association Comité des fêtes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Georges KEPENEKIAN